



RELEVÉ DE DÉCISIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2024

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le conseil communautaire de Saint-Lô Agglo a approuvé le nouveau PLUi; Après les délais de consultations des services extérieurs, il sera applicable avant la fin de l'année 2025.

Plan d'Adressage

Conformément aux obligations réglementaires, un nouvel adressage est en cours d'étude pour la commune de Thèreval. Claudine Wolff, 1^{ère} Adjointe, a présenté au conseil municipal les travaux engagés par le groupe de travail constitué à cet effet.

Le conseil a approuvé les principes de cet adressage. Un chiffrage des panneaux de signalisation sera effectué. La population sera associée à ce nouvel adressage, et plusieurs réunions seront organisées en 2025 pour recueillir l'avis des habitants (noms des rues, maintien des villages, etc.).

L'objectif de ce plan d'adressage est de sécuriser la desserte des habitations et de permettre notamment aux services de secours d'intervenir plus rapidement.

Suivi budgétaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à ce jour une trésorerie de 637 000€ est constituée.

La ligne de trésorerie de 100 000€ sera remboursée, ainsi que le prêt-relais sollicité dans l'attente des versements de subventions attendues. Celles-ci ont été intégralement perçues.

Gestion des sépultures

Monsieur le Maire a présenté l'avancement des reprises de sépultures.

Après un an de procédure, dix reprises de sépultures en terrain commun ont pu être effectuées. Divers constats d'abandon ont été effectués, s'agissant de concessions perpétuelles.

Les perspectives engagées permettraient une reprise de 48 emplacements début 2026.

Le Maire de Thèreval,
Gilles QUINQUENEL